

Action contre la marche au ralenti

ÉDITION ÉTÉ 2006

Tracer la voie! En voiture pour un Canada sans marche au ralenti

Ce numéro du bulletin *Action contre la marche au ralenti* vous fera faire la tournée de quatre destinations incontournables qui peuvent contribuer à la réussite du programme de lutte contre la marche au ralenti de votre collectivité.

1

Premier arrêt – Les résultats des plus récentes recherches

Un règlement municipal, une campagne de sensibilisation du public ou les deux? Apprenez-en davantage sur les mesures les plus efficaces pour réduire la marche au ralenti dans votre collectivité.

2

Deuxième arrêt – Les initiatives communautaires

Des exemples de mesures novatrices, stimulantes et originales qui ont été adoptées par des collectivités canadiennes en vue de sensibiliser la population au problème de la marche au ralenti.

3

Troisième arrêt – Le site Web Action contre la marche au ralenti

Un aperçu des nouveaux outils et documents offerts sur le site Web Action contre la marche au ralenti – marcheauralenti.gc.ca – qui vous aideront à mettre en œuvre une campagne anti-ralenti dans votre localité.

4

Dernier arrêt – En voiture!

C'est l'heure de l'embarquement pour toutes les collectivités canadiennes... la lutte contre la marche au ralenti va bon train et elle attire de plus en plus de Canadiens. Si votre collectivité est intéressée à relever le défi, ce numéro du bulletin Action contre la marche au ralenti peut vous être utile. Consultez le site Web marcheauralenti.gc.ca pour obtenir tous les renseignements et les outils dont votre localité a besoin pour joindre ses efforts à ceux des nombreuses collectivités canadiennes qui sont déjà en route vers un avenir sans marche au ralenti.



Anti-ralenti – Le continuum de la lutte contre la marche au ralenti

Vous savez déjà que la marche au ralenti des véhicules est un problème dans votre collectivité, mais vous ne savez pas comment intervenir. Lancer une campagne de sensibilisation du public? Demander au conseil municipal d'adopter un règlement? Tenter de combiner ces deux approches?

Voici une bonne nouvelle : le «continuum de la lutte contre la marche au ralenti» répond clairement à ces questions et présente une approche pratique en quatre étapes pour réduire la marche au ralenti dans votre communauté par la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation du public, l'adoption d'un règlement municipal et une combinaison de ces deux approches. Ce continuum constitue la pièce maîtresse d'un nouveau rapport intitulé *La carotte, le bâton ou une savante combinaison des deux : des outils pour réduire la marche au ralenti dans les collectivités canadiennes*, qui a été préparé par Lura Consulting pour le compte du Clean Air Partnership avec l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada.

« Le continuum représente une nouvelle ressource pour les municipalités et les groupes communautaires qui souhaitent réduire la marche au ralenti inutile à l'échelle locale mais qui ont besoin de savoir comment y parvenir », explique David Dilks, président de Lura Consulting. « Cette ressource permet aux personnes intéressées d'apprendre comment élaborer une campagne de sensibilisation du public, quand il faut envisager l'adoption d'un règlement municipal et, ce qui est le plus important, comment tirer parti de la combinaison de ces deux approches. Nous croyons que le continuum sera très utile à ceux qui devront prendre des mesures pour réduire la marche au ralenti parce que ce modèle est fondé sur l'expérience des collectivités canadiennes qui ont tenté de résoudre le problème. »

(Suite à la page 2)



Certains documents, illustrations et noms de programmes présentés n'ont pas été produits par le gouvernement du Canada et ne sont pas disponibles dans les deux langues officielles.

DANS
CE
NUMÉRO

Tracer la voie! En voiture pour un Canada sans marche au ralenti.....	page 1
Anti-ralenti – Le continuum de la lutte contre la marche au ralenti.....	page 1
Les résultats des plus récentes recherches	pages 2-3
Lutte contre la marche au ralenti – Expérience canadienne en matière de réglementation sur la marche au ralenti	
La carotte, le bâton ou une savante combinaison des deux : comparaison des approches adoptées dans le cadre de projets pilotes	
Les initiatives communautaires	pages 4-5
L'importance des partenariats à Peterborough	
Markham surpasse Newmarket dans le cadre du Défi communautaire contre la marche au ralenti	
Semaine de lutte contre la marche au ralenti dans la Région du Grand Toronto	
La marche au ralenti fait suffoquer les commerçants des Territoires du Nord-Ouest	
“Canadian Idle” a visé juste à Banff et à Canmore	
Le site Web Action contre la marche au ralenti	page 6

1

Le continuum de la lutte contre la marche au ralenti – un processus en quatre étapes

(Suite de la page 1)

- Jeter les bases** – Tous les programmes de lutte contre la marche au ralenti nécessitent une base solide. « Les gestionnaires de programmes de lutte contre la marche au ralenti ont affirmé que pour être solides, les programmes doivent reposer sur les trois piliers suivants : définition des objectifs, prise en compte du contexte actuel et création de partenariats », explique M. Dilks. Lors des étapes initiales, les collectivités définissent les objectifs de la campagne, elles déterminent comment présenter leur initiative de lutte contre la marche au ralenti au sein du contexte actuel (cadres locaux d'intervention) et elles établissent des partenariats pour s'assurer que la campagne bénéficie d'un vaste soutien.
- Susciter l'intérêt du public I** – Une fois qu'un fondement solide a été établi, le reste de la campagne peut commencer à prendre forme. Au cours de cette étape, les partenaires se rassemblent pour sensibiliser le public à la lutte contre la marche au ralenti grâce à des initiatives volontaires. Habituellement, les partenaires choisissent d'adopter une politique interne de contrôle de la marche au ralenti. Selon M. Dilks, « les campagnes de lutte contre la marche au ralenti ont davantage de succès et de crédibilité lorsque les résidents ont un modèle à suivre. Ainsi, les partenaires qui prêchent par l'exemple dès le début de la campagne auront une influence beaucoup plus grande lorsqu'ils tenteront d'inciter les autres à les suivre. » Ensuite, des stratégies de sensibilisation du public sont élaborées afin d'informer la population des incidences de la marche au ralenti, de la sensibiliser à ce problème et de changer les habitudes des conducteurs.
- Susciter l'intérêt du public II** – Les membres de la collectivité sont plus sensibilisés au problème de la marche au ralenti et à ses incidences et ils comprennent mieux les avantages que présente la mise en œuvre d'une initiative de réduction de la marche au ralenti dans leur collectivité. Au cours de cette étape, vous pouvez donc examiner la possibilité d'adopter des mesures de réglementation, sous la forme de règlements municipaux, afin de donner suite aux efforts déployés dans le cadre de la campagne de sensibilisation et de renforcer l'intérêt du public. « Les collectivités qui ont adopté des règlements ont découvert que le bâton – l'effet dissuasif d'une amende pour avoir laissé tourner le moteur de son véhicule au-delà de la limite de temps permise – est un excellent moyen de renforcer les efforts déployés pour sensibiliser le public », suggère M. Dilks.
- Amélioration continue** – Au cours de cette dernière étape, les partenaires de la campagne continuent de diffuser les messages de lutte contre la marche au ralenti, de soutenir les initiatives de sensibilisation, de promouvoir le règlement municipal (le cas échéant) et d'examiner la possibilité d'utiliser des approches novatrices afin d'améliorer la campagne et d'en assurer la durabilité.

Visitez le site Action contre la marche au ralenti à l'adresse marcheauralenti.gc.ca et cliquez sur le lien *La carotte, le bâton ou une savante combinaison des deux : des outils pour réduire la marche au ralenti dans les collectivités canadiennes* pour consulter le rapport.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :
Catherine Ray, Ressources naturelles Canada,
613 995-5264, cray@nrcan.gc.ca ou
David Dilks, Lura Consulting, 416 410-3888, ddilks@lura.ca.

Lutte contre la marche au ralenti Expérience canadienne en matière de réglementation sur la marche au ralenti

Notre municipalité étudie-t-elle la possibilité d'adopter un règlement régissant la marche au ralenti? Peut-être pas, mais il est fort probable que les résidents y songent. Un sondage récent, mené dans trois grandes municipalités de la Région du Grand Toronto, révèle que près de 80 p. 100 des résidents seraient favorables à l'adoption d'un règlement municipal visant à réduire la marche au ralenti des véhicules.

Victoria Orsborne, analyste principale de programmes pour Ressources naturelles Canada, explique ce résultat par le fait que le public connaît de mieux en mieux les effets négatifs de la marche au ralenti des véhicules, notamment les incidences sur la qualité de l'air, la santé et les changements climatiques. « De nombreuses collectivités qui ont mis en œuvre des programmes de sensibilisation du public obtiennent aujourd'hui un soutien grandissant de la part du public et des politiciens en ce qui a trait à l'adoption et à l'application d'un règlement municipal, affirme M^{me} Orsborne. Manifestement, la sensibilisation du public peut donner des résultats significatifs, mais l'adoption d'un règlement est nécessaire pour renforcer les efforts de sensibilisation et solidifier les acquis. C'est pourquoi nous sommes très captivés par la recherche sur la réglementation régissant la marche au ralenti qui a récemment été effectuée par le Clean Air Partnership. »

Guide à l'intention des municipalités

Un nouveau rapport intitulé *Lutte contre la marche au ralenti : Guide d'introduction destiné aux municipalités canadiennes sur l'élaboration et l'application du règlement régissant la marche au ralenti* fournit des outils et des directives aux municipalités, lesquels sont inspirés des expériences des municipalités canadiennes qui ont adopté une réglementation sur la marche au ralenti.

Ce rapport établi par Clean Air Partnership (CAP) pour le compte du Greater Toronto Area Clean Air Council, contient les éléments suivants :

- une analyse des règlements municipaux actuels régissant la marche au ralenti des véhicules automobiles au Canada;
- un règlement modèle sur la marche au ralenti, lequel comprend la formulation suggérée ainsi que les principaux enjeux à prendre en considération;
- un plan par étapes pour l'application de ce règlement.

Expérience acquise

Le rapport *Lutte contre la marche au ralenti : Guide d'introduction destiné aux municipalités canadiennes sur l'élaboration et l'application du règlement régissant la marche au ralenti* indique que les règlements actuels sur la marche au ralenti au Canada se présentent habituellement sous deux formes : des règlements municipaux spécifiques visant à réduire la marche au ralenti ou des dispositions régissant la marche au ralenti qui font partie d'un règlement municipal connexe (notamment les règlements sur le bruit ou la nuisance). Le CAP a déterminé que 15 municipalités canadiennes - toutes situées en Ontario - sont actuellement dotées de règlements spécifiques régissant la marche au ralenti et qu'au moins 12 autres municipalités ont adopté des dispositions à cet égard dans d'autres règlements connexes. La majorité des règlements spécifiques ont été élaborés d'après le règlement de la Ville de Toronto, le premier règlement de cet ordre à avoir été adopté au Canada en 1996.

Si on analyse les efforts déployés pour réduire la marche au ralenti, quels sont les moyens qui se sont révélés les plus efficaces? « Le règlement spécifique est plus efficace puisqu'il s'agit d'un outil plus direct et précis qui permet d'intervenir dans de nombreuses situations et qui peut s'adapter à différentes localités », affirme Jennifer Penney, membre du CAP, et auteure du rapport. M^{me} Penney a également découvert que les règlements qui se sont avérés les plus efficaces partagent deux caractéristiques importantes :

- Le règlement fait partie d'un plan général sur l'air pur qui a été mis en œuvre à l'échelle municipale.
- Le règlement est un élément d'une approche plus générale visant la réduction de la marche au ralenti, ce qui comprend la sensibilisation du public ainsi que les politiques connexes.

Les règlements régissant la marche au ralenti peuvent également être problématiques pour les municipalités. Selon M^{me} Penney, il y a deux problèmes majeurs. Le premier est la surabondance d'exemptions dans le règlement, ce qui peut créer de la confusion quant à savoir si le règlement s'applique ou non. « Certains règlements régissant la marche au ralenti exemptent les véhicules très visibles, comme les autobus urbains, tandis que d'autres règlements ne s'appliquent pas lorsque la température est trop froide ou trop chaude. Cela limite l'incidence du règlement sur la réduction des émissions », affirme M^{me} Penney.

Le deuxième défi majeur est l'application du règlement. « Les agents chargés de faire appliquer le règlement sont responsables de nombreux règlements et ils doivent habituellement répondre à des plaintes par téléphone, explique M^{me} Penney. Répondre à une plainte au sujet de véhicules dont le moteur tourne au ralenti prend du temps et, lorsque l'agent arrive sur les lieux, il est fort possible que le contrevenant ne soit plus là. » Les ressources constituent un autre problème connexe : la municipalité doit disposer de suffisamment d'agents pour assurer l'application efficace du règlement.

Si votre municipalité étudie la possibilité d'adopter un règlement régissant la marche au ralenti, le rapport *Lutte contre la marche au ralenti : Guide d'introduction destiné aux municipalités canadiennes sur l'élaboration et l'application du règlement régissant la marche au ralenti* est un incontournable. Il est possible d'en télécharger une copie sur le site marcheauralenti.gc.ca.

Municipalités dotées de règlements spécifiques

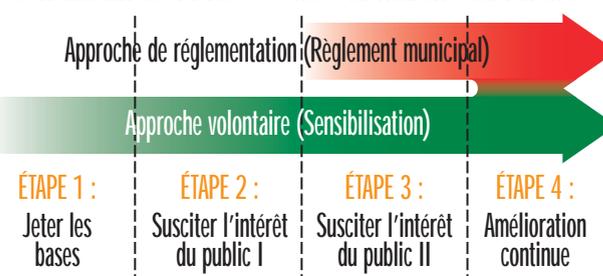
Markham (Ont.) (2005*)	Stratford (Ont.) (2001)
Burlington (Ont.) (2004)	Windsor (Ont.) (2001)
Pickering (Ont.) (2004)	London (Ont.) (1999)
Vaughan (Ont.) (2004)	Guelph (Ont.) (1998)
Huntsville (Ont.) (2003)	Niagara Falls (Ont.) (1998)
Whitchurch-Stouffville (Ont.) (2003)	Toronto (Ont.) (1996)

* Année d'adoption du règlement

Municipalités qui ont adopté des dispositions contre la marche au ralenti à l'intérieur d'autres règlements

Kingston (Ont.) (2004)	Vancouver (C.-B.) (1998)
Newmarket (Ont.) (2004)	District of North
Ottawa (Ont.) (2004)	Vancouver (C.-B.) (1996)
Markham (Ont.) (2003)	Nanaimo (C.-B.) (1994)
Victoria (C.-B.) (2003)	Caledon (Ont.) (1986)
Brampton (Ont.) (2001)	Montréal (QC) (1986)

Continuum de la lutte contre la marche au ralenti



S RÉCENTES RECHERCHES

La carotte, le bâton ou une savante combinaison des deux : comparaison des approches adoptées dans le cadre de projets pilotes

Le Clean Air Partnership (CAP), avec le support de Ressources naturelles Canada, a lancé un projet pilote dans la Région du Grand Toronto (RGT) afin de comparer et de mettre à l'essai les approches de sensibilisation du public (« la carotte ») et les approches de réglementation (« le bâton ») visant à réduire la marche au ralenti à l'échelle municipale. Deux municipalités de la RGT participent à ce projet pilote. La Ville de Brampton a lancé une campagne de sensibilisation contre la marche au ralenti, tandis que la Ville de Markham a élaboré et adopté un règlement régissant la marche au ralenti, lequel est soutenu par une stratégie de sensibilisation et d'application du règlement.

Le projet pilote a été lancé au milieu de l'année 2005 et il devrait se terminer vers la fin de l'année 2006. Vous trouverez les résultats de ce projet pilote dans les prochains numéros du bulletin *Action contre la marche au ralenti* et sur le site marcheauralenti.gc.ca.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Catherine Ray, Ressources naturelles Canada, 613 995-5264, cray@nrncan.gc.ca

ou Jennifer Penney, Clean Air Partnership, 416 392-0376, jpenney@cleanairpartnership.org.



La campagne d'éducation de Markham se termine par l'adoption d'un règlement municipal régissant la marche au ralenti

S'appuyant sur son vaste programme d'éducation sur la lutte contre la marche au ralenti, la Ville de Markham a adopté un règlement régissant la marche au ralenti en juin 2005. « Je crois fermement que notre programme d'éducation a permis de préparer le terrain pour le nouveau règlement municipal », affirme Mavis Urquhart, qui a été l'instigatrice de l'élaboration du règlement. « Nous avons mené une vaste campagne de sensibilisation au sein de la communauté, nous avons consulté les intervenants locaux et nous nous sommes inspirés de la recherche sur les règlements effectuée par le Clean Air Partnership. »

Maintenant que le règlement de Markham est en vigueur, les efforts déployés par la municipalité ne consistent plus à sensibiliser les résidents au problème de la marche au ralenti, mais plutôt à les informer de l'adoption d'un règlement par la Ville de Markham. Des publicités ont été diffusées par messagerie électronique ou publiées dans des documents municipaux, des signets ont été distribués aux résidences de Markham et des panneaux métalliques sur le règlement régissant la marche au ralenti ont été installés. De plus, les agents responsables de l'application du règlement distribuent des fiches d'information aux conducteurs pour leur rappeler que le règlement est en vigueur.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :
Mavis Urquhart, Ville de Markham, 905 415-7502,
urquhart@markham.ca.

La campagne « Clear the Air » de la Ville de Brampton

Le matériel publicitaire de la campagne de Brampton – sur lequel est illustré un assainisseur d'air – est très représentatif de l'objectif de la campagne de sensibilisation du public contre la marche au ralenti mise en œuvre par la municipalité : « Let's clear the air ».

Lancée à l'automne 2005 avec l'approbation du conseil municipal, la campagne de Brampton comporte une série d'activités de sensibilisation et d'éducation visant à inciter les résidents à changer leurs habitudes :

- Distribution de documents d'information à toutes les résidences de la municipalité avec la facture de taxes municipales ainsi que dans les publications de la ville, comme le *Parks and Recreation Guide*.
- Sensibilisation par des événements médiatiques, des publicités dans les journaux, des présentations, des affiches sur des panneaux métalliques installés près des installations municipales et sur le site Web de la municipalité.
- Contact personnel avec les conducteurs dans les écoles, les stations de GO Transit et à d'autres endroits stratégiques afin de les convaincre de ne pas laisser tourner leur moteur inutilement.

« L'expérience nous indique que les messages positifs et la sensibilisation proactive sont les moyens les plus efficaces dans la ville de Brampton », affirme Marta Marychuk, l'associée principale aux communications de la Ville de Brampton. « Notre campagne consistera principalement à sensibiliser les résidents afin que le problème de la marche au ralenti devienne l'une de leurs principales préoccupations en 2006. À un moment donné, le conseil municipal pourrait examiner la possibilité d'adopter un règlement, mais notre priorité demeure la sensibilisation. »

Pour plus de renseignements sur la campagne de Brampton, veuillez communiquer avec :
Marta Marychuk, Ville de Brampton, 905 874-2003,
marta.marychuk@city.brampton.on.ca.



Des groupes de discussion comparent les approches adoptées dans le cadre de projets pilotes

Les groupes de discussion qui ont été formés à Brampton et à Markham se sont avérés un moyen efficace d'évaluer les mesures de réglementation et d'éducation adoptées lors des campagnes menées dans leur ville.

« Les réactions du public sur l'orientation et la conception des initiatives sont très importantes car elles permettent de prévoir l'efficacité des initiatives et de déterminer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas », précise Victoria Osborne de Ressources naturelles Canada. « Les conclusions des groupes de discussion seront utiles à toutes les collectivités canadiennes qui prévoient mettre en œuvre des initiatives d'éducation ou adopter des règlements en matière de marche au ralenti. »

Selon Mavis Urquhart, gestionnaire de l'initiative environnementale de la Ville de Markham, « les résidents ont présenté plusieurs points de vue et certaines de leurs suggestions sur les mesures visant à réduire la marche au ralenti dans notre collectivité étaient excellentes ».

Les conclusions du groupe de discussion révèlent que presque tous les participants laissent tourner le moteur de leur véhicule de temps en temps, habituellement pour réchauffer l'intérieur de leur véhicule par temps froid ou lorsqu'ils déposent ou prennent des passagers. De plus, la majorité des participants estiment que la marche au ralenti est un enjeu important au sein de leur collectivité.

Dans l'ensemble, les participants étaient favorables aux mesures d'éducation du public pour réduire la marche au ralenti, tandis que les réactions étaient mitigées face à l'adoption d'un règlement municipal. Certains estimaient qu'un règlement était le meilleur moyen d'inciter les conducteurs à couper le moteur de leur véhicule lorsqu'ils sont à l'arrêt, tandis que d'autres participants prévoient qu'il serait difficile d'appliquer le règlement.

Les groupes de discussion ont également formulé des commentaires utiles sur le matériel publicitaire utilisé dans le cadre des campagnes de Markham et de Brampton. « Les résidents de la Ville de Markham nous ont fait des suggestions que nous avons appliquées à notre campagne, mentionne M^{me} Urquhart. Les résidents nous ont signalé ce qu'ils estimaient efficace, ce que nous devons améliorer et ce que nous pourrions changer la prochaine fois. »

Marta Marychuk, l'associée principale aux communications de la Ville de Brampton, a également mentionné qu'il était intéressant d'en apprendre plus sur les habitudes de conduite des résidents. « Les renseignements recueillis auprès des groupes de discussion nous ont permis d'améliorer la stratégie de communication de notre campagne », ajoute-t-elle.

Pour plus de renseignements sur les conclusions des groupes de discussion, veuillez communiquer avec :
Catherine Ray, Ressources naturelles Canada,
613 995-5264, cray@nrncan.gc.ca.

Un rapport complet des conclusions des groupes de discussion est disponible sur le site marcheauralenti.gc.ca. Ce rapport pourra être utile à toute municipalité ou groupe communautaire qui étudie la possibilité de lancer une campagne d'éducation sur la marche au ralenti ou d'adopter un règlement régissant la marche au ralenti dans la collectivité.

LES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES



L'importance des partenariats à Peterborough

Les conducteurs de Peterborough en Ontario qui laissent tourner le moteur de leur véhicule n'ont qu'à bien se tenir car l'organisme Peterborough Green-Up, la Ville de Peterborough et l'Unité de santé – comté et ville de Peterborough ont décidé d'unir leurs forces pour contrer la marche au ralenti grâce à diverses initiatives. « Il y a beaucoup de collaboration entre nos organisations », explique Lisa Scott, gestionnaire de la qualité de l'air et du transport de l'organisme Peterborough Green-Up. « Nous avons un objectif commun - améliorer la qualité de l'air en luttant contre la marche au ralenti – et nos approches différentes nous permettent de toucher divers groupes de la population, et ce, de plusieurs façons.

La marche au ralenti à un pont tournant

Tous ceux qui vivent ou travaillent dans la région de Peterborough connaissent le pont tournant. Il s'agit de l'un des hauts lieux de l'ingénierie de la Voie-Navigable-Trent-Severn. L'été, le pont tournant s'ouvre et se referme à de nombreuses reprises durant la journée et les automobilistes doivent attendre dans leur véhicule avant de traverser la rivière Otonabee.

L'organisme Peterborough Green-Up a compris qu'il s'agissait d'une excellente occasion de changer les habitudes des automobilistes. « Il y a beaucoup de circulation sur ce pont durant l'été et de nombreux conducteurs doivent s'arrêter et attendre; la majorité d'entre eux laisse tourner le moteur de leur véhicule pendant ce temps », explique Lisa Scott. Nous avons installé des panneaux et nous avons pris diverses mesures d'intervention, notamment remettre des documents d'information et des autocollants aux automobilistes qui attendent de traverser. »

Actuellement, plus de 40 panneaux « Arrêtez votre moteur » ont été installés dans la ville, au pont tournant et dans d'autres lieux publics où les moteurs tournent souvent au ralenti comme les stationnements des écoles, le voisinage des écoles, les secteurs commerciaux et l'hôpital local.

La marche au ralenti au cinéma

Le vendredi 13, jour de malchance par excellence, n'effraie pas les partenaires de l'initiative contre la marche au ralenti de Peterborough. En fait, ils sont si confiants que cette date leur portera chance qu'ils l'ont choisie pour lancer une nouvelle initiative de lutte contre la marche au ralenti dans une salle du complexe de cinéma Galaxy local.

« Nous avons décidé de présenter les messages de sensibilisation à la lutte contre la marche au ralenti réalisés par les étudiants de la Peterborough Collegiate & Vocational School (PCVS) dans une salle de cinéma locale, parce que lorsque le sigle PCVS apparaît au grand écran, le message capte l'attention des cinéphiles et ceux-ci comprennent que la question de la marche au ralenti est importante pour les jeunes de la collectivité », explique Jackie Donaldson de l'Unité de santé – comté et ville de Peterborough.

À la PCVS, les étudiants de dixième année qui sont inscrits au cours de technologie des communications doivent réaliser des projets de création par ordinateur. Cette année, les étudiants devaient créer des affiches de sensibilisation à la marche au ralenti. Les affiches ont été présentées dans le cadre d'un lancement qui a eu lieu au complexe de cinémas Galaxy de Peterborough. La salle de cinéma a présenté l'affiche gagnante avant chaque représentation durant tout le mois de janvier et les cinéphiles pouvaient admirer les autres affiches qui se trouvaient dans le hall, le long d'un grand présentoir. « En travaillant avec des groupes locaux sur un véritable problème, les étudiants ont eu le sentiment que leur travail était utile et qu'il permettrait d'apporter une amélioration significative dans l'ensemble de la collectivité », affirme M^{me} Donaldson.

À Peterborough, la qualité de l'air est une préoccupation de plus en plus répandue parmi les résidents, et l'Unité de santé – comté et ville de Peterborough utilise également un présentoir pour montrer aux résidents que la marche au ralenti contribue à la mauvaise qualité de l'air. « L'illustration du présentoir est une automobile rouge sous un beau ciel bleu. Chaque certificat d'engagement a la forme d'une bouffée de fumée d'échappement et ces nombreuses bouffées couvrent tout le ciel bleu. À mesure que les gens prendront un certificat d'engagement et le détacheront du présentoir, le ciel se dégagera », explique M^{me} Donaldson.

Quelle a été la réaction de la population aux messages de sensibilisation présentés au cinéma? M^{me} Donaldson estime qu'elle a été très positive : « Le personnel du cinéma s'est montré très réceptif en permettant au groupe d'installer le présentoir pour la fin de semaine. Ils ont manifesté beaucoup d'intérêt pour les activités et la participation communautaires et ils ont même donné de la pizza et des boissons gazeuses aux étudiants à l'occasion du lancement! » La collectivité aussi a réagi de façon positive. « L'étudiant dont l'affiche a été choisie était très emballé par le fait qu'elle serait présentée au grand écran et que tous ses amis pourraient la voir », ajoute-t-elle.

Pour plus de renseignements sur le projet de la PCVS visant la réduction de la marche au ralenti à Peterborough, veuillez consulter le site marcheuralenti.gc.ca.

Dakin Wilson est celui qui a produit l'affiche gagnante dans le concours que l'école Peterborough Collegiate and Vocational avait lancé à ses élèves pour sensibiliser le milieu à la marche au ralenti.

Épargnez l'air



J'arrête le moteur de mon véhicule, une fois stationné

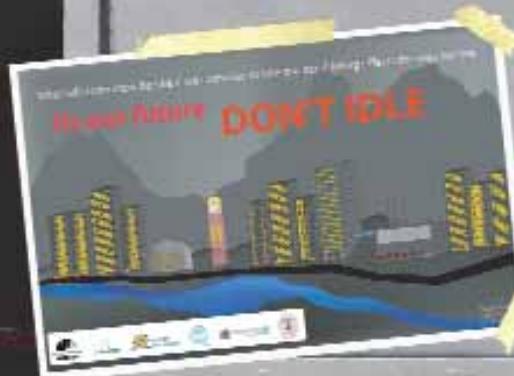
Les véhicules non polluants sont exemptés du règlement municipal

À l'instar de nombreuses municipalités, Peterborough a proposé un règlement municipal interdisant la marche au ralenti, lequel exige que les conducteurs coupent le moteur de leur véhicule après une période de temps préétablie – dans le cas présent, une minute – lorsque le véhicule est arrêté. Il y a pourtant un élément unique dans l'une des dispositions du règlement proposé par la Ville de Peterborough. Afin d'inciter les résidents à utiliser des moyens de transport durables, le règlement proposé définit le terme « véhicule » comme suit : tout véhicule ou bateau dont le moteur émet des oxydes d'azote, du monoxyde de carbone, du dioxyde de soufre et/ou des composés organiques volatils, explique Susan Sauvé, planificatrice de gestion de la demande en transport de la Ville de Peterborough. Cela signifie que le règlement ne s'applique pas aux véhicules qui ne polluent pas lorsque leur moteur tourne au ralenti.

« Il s'agit en fait d'une occasion d'inciter les résidents à faire preuve de créativité pour résoudre le problème de la marche au ralenti. Il existe de nombreux modèles de véhicules peu polluants ou très peu polluants ainsi que des solutions de rechange pour faire fonctionner l'équipement auxiliaire lorsque le véhicule est arrêté. La municipalité a intégré ces dispositions avant-gardistes au règlement dans l'espoir que cela incite les conducteurs à prendre en considération ces solutions de rechange », précise Lisa Scott.

La Ville de Peterborough a proposé d'exempter un autre type de véhicule du règlement, en précisant que le règlement ne s'appliquera aux taxis qu'à partir de 2011. « Il est raisonnable de croire que, d'ici 2011, les chauffeurs de taxi auront eu l'occasion de remplacer leur véhicule par des véhicules hybrides ou par des véhicules utilisant une autre technologie de leur choix qui leur permettra de laisser tourner le moteur de leur taxi sans polluer », explique M^{me} Sauvé. Elle ajoute que le résultat escompté consiste à encourager l'utilisation de véhicules moins polluants fonctionnant à l'aide de technologies de remplacement, ce qui s'applique tout particulièrement aux parcs de taxis.

Le règlement n'en est encore qu'à l'état d'ébauche et il sera présenté au conseil municipal en 2006.



LES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES (SUITE)

Markham surpasse Newmarket dans le cadre du Défi communautaire contre la marche au ralenti

C'est la ville de Markham qui a remporté le grand Défi communautaire contre la marche au ralenti, avec 1 628 certificats d'engagement contre 1 395 pour sa rivale. Dans le cadre de ce duel, 3 190 résidents se sont engagés à réduire la marche au ralenti, dont 167 résidents d'autres collectivités! « Tout le monde en ressort gagnant », affirme Sari Merson du York Region Environmental Alliance, qui a assuré la coordination de cette initiative.



Semaine de lutte contre la marche au ralenti dans la Région du Grand Toronto

L'été dernier, les municipalités de la Région du Grand Toronto (RGT) ont de nouveau demandé aux automobilistes de faire leur part en évitant de laisser tourner le moteur de leur véhicule afin de réduire la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de la Semaine de lutte contre la marche au ralenti de 2005 dans la RGT. Cette campagne s'inspire de la Campagne contre la marche au ralenti de la RGT qui a été coordonnée par le Clean Air Partnership (CAP) de Toronto en 2003.

Douze municipalités et régions de la RGT ont participé à la campagne, notamment Burlington, Caledon, la région de Halton, Markham, Mississauga, Newmarket, Oakville, la région de Peel, Richmond Hill, Toronto, Vaughan et la région de York. « La promotion et l'application des règlements régissant la marche au ralenti ont été les principaux éléments de la campagne de cette année », affirme Michael Peppard, gestionnaire de projet du CAP.

Les participants ont personnalisé leurs activités en fonction du fait que leur municipalité était dotée, ou non, d'un règlement régissant la marche au ralenti. Deux municipalités qui étaient dotées d'un règlement, soit Toronto et Burlington, ont mis l'accent sur l'application et le respect du règlement. À cette fin, des agents chargés de l'application du règlement ont donné des avertissements et de l'information aux conducteurs qui ont été surpris à laisser tourner le moteur de leur véhicule. Dans certains cas, les conducteurs qui faisaient tourner le moteur de leur véhicule au ralenti ont reçu des contraventions.

Les municipalités qui n'étaient pas dotées d'un règlement régissant la marche au ralenti ont utilisé différentes approches d'éducation du public afin de sensibiliser les résidents au problème de la marche au ralenti et aux incidences de cette mauvaise habitude. Une panoplie d'outils de communication a été utilisée pour transmettre un message clair à l'ensemble de la RGT afin de lutter contre la marche au ralenti, notamment des fiches d'information, des autocollants, des t-shirts, un site Web, des avis distribués aux employés municipaux, des communiqués de presse, des champions municipaux, des interventions directes auprès des conducteurs, des messages d'intérêt public, des événements médiatiques, des listes et des calendriers des activités gratuites, des bannières, des affiches et des babillards en ligne.

Selon M. Peppard, la Semaine de lutte contre la marche au ralenti dans la RGT en 2005 représentait « une occasion importante pour tous les résidents de se rassembler, de renouveler leur engagement à améliorer la qualité de l'air et à réduire la marche au ralenti dans leur milieu ».

« Des campagnes comme celle-ci ont des effets d'une portée considérable et elles montrent concrètement l'importance des partenariats », ajoute Catherine Ray, gestionnaire principale du Programme des transports de l'Office de l'efficacité énergétique, Ressources naturelles Canada. « Notre rôle consiste à mener des recherches et à contribuer à l'élaboration d'outils de communication et les municipalités utilisent leurs réseaux pour transmettre les messages au plus grand nombre de résidents possible. »

Pour consulter le rapport de la campagne et voir les articles promotionnels utilisés dans le cadre de la campagne, rendez-vous sur le site marcheauralenti.gc.ca.

Semaine de lutte contre la marche au ralenti dans la Région du Grand Toronto : les faits et les chiffres

- 84 contraventions, 345 avertissements et 4 assignations à comparaître ont été délivrés à Toronto.
- À Burlington, les agents chargés de l'application du règlement ont informé 731 conducteurs qui laissaient tourner le moteur de leur véhicule du règlement régissant la marche au ralenti; ils leur ont demandé de couper le moteur de leur véhicule et ils leur ont donné des renseignements sur le règlement.
- À Toronto et à Burlington, la fréquence moyenne de marche au ralenti a diminué d'environ 7 p. 100 dans les secteurs où le règlement a été appliqué. Les ambassadeurs contre la marche au ralenti ont abordé plus de 1 000 conducteurs dans l'ensemble de la RGT.
- Il y a eu plus de 119 nouvelles sur la marche au ralenti durant la campagne, lesquelles ont été présentées par 26 journaux, 11 stations de radio et 8 stations de télévision.

ARCTIC ENERGY ALLIANCE

La marche au ralenti fait suffoquer les commerçants des Territoires du Nord-Ouest

Les commerçants de Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, ont décidé de s'attaquer au problème de la marche au ralenti en collaboration avec l'Arctic Energy Alliance (AEA). Pour ce faire, ils ont installé des écriteaux « Zone anti-ralenti » dans les vitrines de leur commerce afin de réduire les émissions toxiques qui les incommode. Il s'agit de l'une des diverses activités parrainées par l'AEA afin d'inciter les résidents et les entreprises de Yellowknife à cesser cette mauvaise habitude tout en contribuant à la lutte contre les changements climatiques.

Les Territoires du Nord-Ouest forment une région où les incidences des changements climatiques sont les plus perceptibles. Selon l'AEA, au cours des 40 dernières années, les températures moyennes enregistrées dans le bassin du fleuve Mackenzie ont augmenté de 1,5 °C et les scientifiques prévoient que, d'ici la fin du siècle, les températures dans les Territoires du Nord-Ouest augmenteront de 5 °C par rapport à la moyenne actuelle. « De nombreux résidents des Territoires du Nord-Ouest savent que les changements climatiques constituent un problème majeur parce qu'ils ont une incidence sur leurs moyens de subsistance », explique Pauline DeHaan, coordonnatrice des communications de l'AEA. « Réduire la marche au ralenti est une première étape facile qui permettra de résoudre une partie du problème. »

L'AEA a parrainé une initiative connexe, soit la campagne « Park N' Walk », qui a lieu au printemps et à l'automne. Cette campagne a pour objectif d'inciter les conducteurs à laisser leur véhicule dans un parc de stationnement ou à la maison pour se rendre au travail ou à l'école en marchant. Le printemps dernier, des élèves ont incité les personnes qui étaient en voiture à faire des gestes simples pour réduire la marche au ralenti; les élèves remettaient une brochure à ce sujet aux conducteurs qui attendaient aux feux de circulation au centre-ville. « Nous avons diffusé des messages faisant la promotion de la santé et de l'environnement pour inciter les résidents à participer », explique M^{me} DeHaan.

Grâce aux nombreuses initiatives mises en œuvre, notamment des écriteaux dans les vitrines des commerces, des brochures d'information, des autocollants de pare-brise, des publicités diffusées à la radio et des kiosques présentés dans diverses foires commerciales de Yellowknife et durant la Semaine de l'environnement, le message de lutte contre la marche au ralenti touche de plus en plus de résidents et il pourrait un jour faire partie de la culture du Nord canadien.

Pour plus de renseignements sur l'Arctic Energy Alliance, veuillez consulter le site Web : www.aea.nt.ca.



“Canadian Idle” a visé juste à Banff et à Canmore

Ils n'ont pas reçu de contrats d'enregistrement, ils n'ont pas été acclamés par leurs fans et aucune vedette a jugé leur performance, mais les résidents de Banff et de Canmore, en Alberta, se sont tout de même présentés en grand nombre pour avoir la chance de participer au jeu questionnaire “Canadian Idle”.

Melanie Watt, directrice générale du Biosphere Institute of the Bow Valley, explique : « Notre jeu questionnaire “Canadian Idle” constitue un premier pas important qui nous permettra de sensibiliser le public au problème de la marche au ralenti. C'est étonnant de voir à quel point ce problème suscite un vif intérêt chez les gens lorsqu'ils comprennent que la marche au ralenti n'est pas bonne pour leur véhicule. »

Le Biosphere Institute a travaillé en collaboration avec les villes de Banff et de Canmore afin de transmettre le message de sensibilisation au problème de la marche au ralenti aux résidents et aux touristes dans le cadre de manifestations sportives importantes comme la Coupe du monde de ski alpin. « Des gens de tous les pays se sont arrêtés à notre kiosque et ils y ont tenté leur chance au jeu questionnaire “Canadian Idle” : ils ont alors appris des choses sur la marche au ralenti », ajoute M^{me} Watt. « Dans des secteurs touristiques comme les nôtres, il n'est pas rare que les manifestations locales prennent une envergure internationale, ce qui représente une excellente occasion de transmettre le message contre la marche au ralenti. »

Dans ces deux villes, les messages de sensibilisation à la marche au ralenti à l'intention de la population sont partout. Le panneau de bienvenue de Canmore se lit comme suit : « Welcome to Canmore » (Bienvenue à Canmore), et d'énormes bannières ont été installées dans les rues de Banff pour rappeler de réduire la marche au ralenti. À Banff, des bannières ont également été installées au passage à niveau de la ville afin d'inciter les conducteurs à couper le moteur de leur véhicule pendant qu'ils attendent le passage du train. À cela s'ajoutent des autocollants sur les abribus, la distribution d'autocollants, les affiches installées dans les centres de recyclage et sur les camions à ordures et les intercalaires ajoutés aux factures des services publics : il ne fait aucun doute que ces deux villes ont tout mis en œuvre pour réduire la marche au ralenti dans la région.

« La proximité des deux villes ainsi que le partenariat qui les unit sont des avantages certains puisque nous pouvons partager nos ressources, nos messages et notre matériel promotionnels », explique M^{me} Watt.

Le Biosphere Institute poursuivra ses efforts cette année et il travaille actuellement à l'élaboration d'une campagne dont la promotion sera assurée par des affiches réalisées par des élèves de la région. Cela permettra aux élèves de participer à la campagne de 2006 dans le cadre de leurs activités scolaires.

Pour plus de renseignements sur le Biosphere Institute, consultez le site Web : www.biosphere.institute.org.

TROISIÈME ARRÊT

3

LE SITE WEB

ACTION CONTRE LA MARCHE AU RALENTI

Le saviez-vous?

Vous consommez davantage de carburant en laissant votre véhicule tourner au ralenti pendant 10 secondes qu'en coupant le moteur et en le démarrant de nouveau. De plus, contrairement à la croyance populaire, les démarrages fréquents ont peu d'effet sur des accessoires comme la batterie et le démarreur. En fait, l'usure sur les composants causée par les démarrages augmente de 10 \$ le coût annuel d'utilisation du véhicule – vous récupérez certainement cet argent plusieurs fois grâce aux économies de carburant réalisées.



Utilisez gratuitement nos ressources pour lancer votre campagne!

Ces ressources ont été conçues par Ressources naturelles Canada et des collectivités canadiennes qui ont organisé une campagne contre la marche au ralenti. Des municipalités canadiennes en ont vérifié l'efficacité et nous les avons rassemblées sur ce site pour vous les offrir gratuitement.

Pour lancer votre propre campagne de lutte contre la marche au ralenti, rendez-vous sur le site marcheauralenti.gc.ca et téléchargez vos documents graphiques prêts à l'emploi.



Also available in English under the title: Idle-free zone – Spring 2006 Edition

N° d'inventaire M27-01-2301F
ISSN 1911-1754

Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada
Engager les Canadiens sur la voie de l'efficacité énergétique à la maison, au travail et sur la route

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2006



Papier recyclé

